

Table des matières

Introduction	5
Philippe DE PAGE	
CHAPITRE 1. Les fictions légales contenues dans les articles 4, 5, 7, et 9 à 12 du Code des droits de succession	7
Joëlle LARDINOIS, Christine GAIONI et Josse DEBLANDRE	
Introduction – Généralités	7
Section 1. L'article 4 du Code des droits de succession	9
§ 1. Texte légal	9
§ 2. Portée de l'article 4	10
§ 3. But de l'article 4	10
§ 4. Conditions d'application	11
Section 2. L'article 5 du Code des droits de succession	13
§ 1. Texte légal	13
§ 2. Portée de l'article 5	14
§ 3. Conditions d'application	14
§ 4. Base imposable	15
§ 5. Avantage matrimonial dans un régime de séparation de biens	15
§ 6. Clause d'attribution de communauté moyennant charge	16
§ 7. Examen de jurisprudence et de décisions administratives récentes	18
Section 3. L'article 7 du Code des droits de succession	21
§ 1. Introduction	21
§ 2. Texte légal – Rappel	21
§ 3. Libéralités visées – Élément intentionnel	22
§ 4. Particularités	22
§ 5. Preuve de l'existence de la donation	24
Section 4. L'article 8 du Code des droits de succession	25
Section 5. Les articles 9, 10 et 11 du Code des droits de succession	26
Sous-section 1. L'article 9	26
§ 1. Texte légal	26
§ 2. Portée de l'article 9	26
§ 3. But de l'article	26
§ 4. Conditions d'application	27
§ 5. Base imposable	28

§ 6.	Concernant l'immatriculation	29
§ 7.	Preuve contraire	29
§ 8.	Examen de jurisprudence et de décisions administratives récentes	31
Sous-section 2. L'article 10		36
§ 1.	Texte légal	36
§ 2.	Portée de l'article 10	36
§ 3.	But de l'article	37
§ 4.	Conditions d'application	37
§ 5.	Conventions visées – Modification de régime matrimonial	38
§ 6.	Base imposable	38
§ 7.	Exemple	38
§ 8.	Preuve contraire à la présomption de libéralité	39
§ 9.	Particularité – La contrepartie consiste en une somme d'argent	40
Sous-section 3. L'article 11		40
§ 1.	Texte légal	40
§ 2.	Portée de l'article 11	41
§ 3.	Conditions d'application	41
§ 4.	Base imposable	42
§ 5.	Preuve contraire	42
§ 6.	Examen de jurisprudence et de décisions administratives récentes	42
Bibliographie		47
CHAPITRE 2. Le legs <i>de residuo</i>		49
Paul DELNOY		
Définition		49
Intérêt de l'acte		49
Plan		51
Section 1. La nature du legs <i>de residuo</i> par comparaison avec celle de la substitution fidéicommissaire		52
Introduction		52
Sous-section 1. L'ordre successif		52
§ 1.	Nature de l'ordre successif dans la substitution fidéicommissaire	52
§ 2.	Absence d'ordre successif particulier dans le legs <i>de residuo</i>	54
Sous-section 2. La charge de conserver et de rendre		55
§ 1.	Nature de la charge de conserver et de rendre dans la substitution fidéicommissaire	55

§ 2.	Absence de charge de conserver et de rendre dans le legs <i>de residuo</i>	56
§ 3.	Restriction des pouvoirs de disposition du fiduciaire <i>de residuo</i> quant aux dispositions à cause de mort	57
§ 4.	Restriction des pouvoirs de disposition du fiduciaire quant aux donations entre vifs ?	61
§ 5.	Autres restrictions des pouvoirs de disposition du fiduciaire apportés par le disposant ? Limites aux restrictions des pouvoirs de disposition du fiduciaire ?	62
§ 6.	Conclusion pratique sur le charge de conserver et de rendre	64
Sous-section 3. La double libéralité		65
§ 1.	Nature de la double libéralité dans la substitution fidéicommissaire	65
§ 2.	Absence, dans le legs <i>de residuo</i> , de « double libéralité » au sens de celle que comporte la substitution fidéicommissaire	70
Section 2.	Florilège de questions pratiques relatives au legs <i>de residuo</i>	77
Introduction		77
Sous-section 1. La rédaction de l'acte		77
§ 1.	Un fidéicommis <i>de residuo</i> à cause de mort peut-il se réaliser par institution contractuelle ? Première formule	77
§ 2.	Un fidéicommis <i>de residuo</i> peut-il se réaliser par institution contractuelle ? Deuxième formule	80
§ 3.	Un fidéicommis <i>de residuo</i> peut-il se réaliser par institution contractuelle ? Troisième formule	81
§ 4.	Comment rédiger un testament contenant un legs <i>de residuo</i> ?	82
Sous-section 2. Régime du legs <i>de residuo</i>		83
§ 1.	Quel est le sort d'un legs <i>de residuo</i> en cas de décès de son bénéficiaire avant le fiduciaire ?	83
§ 2.	Quel est le sort d'un legs <i>de residuo</i> , lorsque le fiduciaire est juridiquement incapable de recevoir une libéralité de la part du disposant ?	86
§ 3.	Quel est le sort d'un legs <i>de residuo</i> , lorsque son bénéficiaire est juridiquement incapable de le recueillir ?	89
§ 4.	Quels sont les droits du bénéficiaire d'un legs <i>de residuo</i> , lorsque le fiduciaire a fait l'apport des biens concernés, à une société, une a.s.b.l. ou à la communauté ?	90
§ 5.	Quels sont les droits du bénéficiaire d'un legs <i>de residuo</i> , lorsque, après le décès du testateur, le fiduciaire s'est marié sous le régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au survivant des époux ?	93

§ 6.	Quels sont les droits et les obligations éventuelles du bénéficiaire du legs <i>de residuo</i> portant sur un bien auquel le fiduciaire a apporté des améliorations ?	95
§ 7.	Comment se règle, en principe, le passif successoral en cas d'existence d'un legs <i>de residuo</i> ?	98
§ 8.	Comment se règle le passif successoral en cas d'existence d'un legs <i>de residuo</i> ? Cas pratique	103
§ 9.	Quel est le régime fiscal du legs <i>de residuo</i> ?	106
CHAPITRE 3. Assurance vie et dévolution successorale		113
Lorette ROUSSEAU		
	Introduction	113
	Section 1. Le contrat d'assurance vie et l'interdiction des pactes sur succession future	113
	Section 2. Assurance vie et atteinte à la réserve légale	115
§ 1.	Principes	115
§ 2.	Validité de cette solution eu égard au principe d'égalité	116
§ 3.	Disqualification du contrat	118
§ 4.	Prospectives	121
	Section 3. L'assurance vie et les donations	123
§ 1.	Assurance vie et libéralité	123
§ 2.	L'objet de la libéralité	124
	Section 4. Conséquences de l'attribution du bénéfice du contrat d'assurance pour les héritiers et les créanciers du preneur	126
§ 1.	Les héritiers du preneur	126
§ 2.	Les créanciers du preneur	127
	Conclusion	128
CHAPITRE 4. Le sort des contrats d'assurance vie au regard de l'article 8 du Code des droits de succession		131
Bénédicte HUTS		
	Introduction	131
	Section 1. Principes généraux applicables à la stipulation pour autrui	132
	Sous-section 1. Notion	132
	Sous-section 2. Analyse de l'article 8 du Code des droits de succession	133
§ 1.	Alinéa 1 ^{er} de l'article 8 du Code des droits de succession	133

§ 2. Alinéa 2 de l'article 8 du Code des droits de succession	135
§ 3. Alinéa 3 de l'article 8 du Code des droits de succession	135
§ 4. Alinéa 4 de l'article 8 du Code des droits de succession	136
§ 5. Alinéa 5 de l'article 8 du Code des droits de succession	137
§ 6. Alinéa 6 de l'article 8 du Code des droits de succession	137
Section 2. Cas pratiques de planification financière ou successorale sur la base de contrats d'assurance vie	140
Sous-section 1. Souscription d'un contrat d'assurance vie par une personne sur sa tête à son profit	140
Sous-section 2. Souscription d'un contrat d'assurance vie par un époux sur sa tête au profit de son conjoint	141
Sous-section 3. Souscription d'un contrat d'assurance vie par un époux à son profit sur la tête de son conjoint	142
Sous-section 4. Souscription d'un contrat d'assurance vie par une personne sur sa tête au profit de son partenaire	143
Sous-section 5. Souscription d'un contrat d'assurance vie par une personne à son profit sur la tête de son partenaire	143
Sous-section 6. Souscription d'un contrat d'assurance vie par un tiers	143
Sous-section 7. Combinaison d'un contrat d'assurance vie et d'un contrat de rente viagère	144
Sous-section 8. Souscription d'un contrat d'assurance vie par deux personnes au profit du survivant (clause d'accroissement)	145
Sous-section 9. Souscription d'un contrat d'assurance vie par deux personnes au profit d'une tierce personne	146
Conclusion	147
 CHAPITRE 5. La transmission immobilière successorale, ou à perspective successorale, en ce compris ses aspects de droit international privé	149
Philippe DE PAGE, Isabelle DE STEFANI	
Introduction	149
Section 1. La transmission successorale du logemant familial	150
Sous-section 1. Dans la Région de Bruxelles-Capitale (article 60ter du Code des droits de succession)	150
Sous-section 2. Dans la Région wallonne (article 60ter du Code des droits de succession)	153

Section 3. L'apport en société	154
Sous-section 1. Principes	154
Sous-section 2. Apport de la nue-propriété des immeubles	155
§ 1. Au plan civil	155
§ 2. Au plan fiscal	156
§ 3. Fiscalité au décès de l'apporteur de la nue-propriété	158
Sous-section 3. Les démembrements usufruit/nue-propriété préalables à l'apport	159
§ 1. Possibilités	159
§ 2. Au plan civil	160
§ 3. Au plan fiscal	161
Sous-section 4. Les donations portant sur les actions de la société immobilière	166
Sous-section 5. Les inconvénients liés à la mise en société des immeubles	170
Section 4. La donation immobilière	171
Sous-section 1. Principes	171
Sous-section 2. Au plan civil	171
§ 1. La donation en pleine propriété	172
§ 2. Le cas particulier de la donation avec réserve d'usufruit	176
Sous-section 2. Au plan fiscal	179
§ 1. Dans la Région de Bruxelles-Capitale	179
§ 2. En Région wallonne (article 131 ^{ter} du Code des droits d'enregistrement)	182
Section 5. Les transmissions par le contrat de mariage	183
Sous-section 1. Principes	183
Sous-section 2. Au plan civil	184
§ 1. En régime de communauté	184
§ 2. En régime de séparation de biens pure et simple	187
Sous-section 3. Au plan fiscal	188
Section 6. La cession de droits indivis suivie de la rétrocession du prix	191
Sous-section 1. Au plan civil	192
Sous-section 2. Au plan fiscal	192
Section 7. La vente à prix réduit, avec réserve d'usufruit ou à charge de rente viagère	193
Sous-section 1. Au plan civil	193

Sous-section 2. Au plan fiscal	194
Section 8. L'immeuble situé à l'étranger	195
Sous-section 1. La donation ou la vente	195
Sous-section 2. La transmission successorale	197
§ 1. Au plan civil	197
§ 2. Au plan fiscal	201
Conclusion	205
André CULOT	
Annexe	207